



hôpital direct'

BULLETIN D'INFORMATION

DU CENTRE HOSPITALIER

JACQUES LACARIN

août 2010 - n°27

L'ANAP, remet le couvert !

Depuis le 15 juin, le Ministère de la Santé, à la demande de l'ARS Auvergne, a retenu le Centre Hospitalier J. LACARIN pour mener un Projet Performance porté par l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP).

Créée par la loi Hôpital, Patients, Santé, Territoire, l'ANAP regroupe, sous la forme juridique d'un Groupement d'intérêt public, trois entités préexistantes : le Groupement pour la modernisation du système d'information hospitalier (GMSIH), la Mission nationale d'appui à l'investissement hospitalier (MAINH) et la Mission nationale d'expertise et d'audit hospitalier (MEAH). Sa mise en place est effective depuis le 23 octobre 2009.

L'ANAP a pour mission d'appuyer les établissements de santé et médico-sociaux et les Agences Régionales de Santé afin d'améliorer leur performance. Elle privilégie trois axes: la qualité des soins et des prestations, les conditions de travail des personnels et l'efficacité économique.

Les Projets Performance constituent l'outil phare de l'ANAP. Il s'agit d'un programme du Ministère de la Santé, qui s'applique à **50 établissements de référence** dans lequel l'ANAP conduit la démarche mais s'appuie sur un consultant pour les phases opérationnelles. Un Projet performance consiste en une démarche globale et contractualisée qui s'effectue en deux temps.



Dans un premier temps, un diagnostic est réalisé et un chantier pilote mis en œuvre :

1. Le diagnostic qui concerne l'ensemble de l'établissement, est en cours de réalisation. Il porte sur la stratégie de l'établissement, notamment son Projet Médical, l'organisation en termes de ressources humaines, les processus de prise en charge, les processus logistiques et administratifs, la gestion financière, la gestion des investissements et le système d'information.

2. Le chantier pilote concerne le service des Urgences - SMUR et fait suite à l'audit réalisé par la Société Française de Médecine d'Urgence.



9 thèmes de travail ont été mis en lumière dont 4 ont été retenus par l'ANAP en raison de leur portée sur l'ensemble de l'établissement :

- l'organisation du circuit patient,
- l'amélioration de la gestion de l'accueil,
- la place des Urgences au sein de l'établissement,
- la gestion de l'aval des Urgences.

Ce chantier donnera lieu à l'élaboration d'une feuille de route qui sera présentée fin septembre à l'ARS. Elle précisera les actions à engager durant la période d'accompagnement de 4 mois, d'octobre 2010 à janvier 2011.

Dans un second temps, le projet prendra la forme d'une démarche globale et contractualisée.

A partir du diagnostic effectué sur les différents aspects de la performance, l'ANAP proposera une assistance pour la mise en œuvre d'actions dans les domaines concernés.

L'établissement s'engagera sur des objectifs sanctionnés par une évaluation annuelle. Un contrat de performance d'une durée de deux ans, dont la signature est prévue mi-octobre, sera conclu entre l'établissement, l'ARS et l'ANAP afin de concrétiser cet engagement.

Ce projet ambitieux présente d'autant plus d'intérêt que l'ANAP se réfère explicitement à la définition adoptée par l'Organisation Mondiale de la Santé qui qualifie la performance d'un système de santé comme "**la capacité à améliorer l'état de santé de la population, à répondre aux attentes des personnes et des clients du système et à assurer un financement équitable, en utilisant au mieux des ressources limitées**".

Conseil de Surveillance

La composition du Conseil de Surveillance de l'Établissement se voit apporter deux modifications :

■ Mme Séverine GERIEUX est désignée au titre de représentante de la Commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques.

■ Mme Marie-Françoise CHEGUT est désignée représentante des familles de personnes accueillies dans les établissements délivrant des soins de longue durée ou gérant un EHPAD.



faites visiter l'hôpital

Deux fois par an, une journée d'accueil des nouveaux agents est organisée au CHV au cours de laquelle une visite commentée de l'établissement est réalisée.

Vous connaissez l'hôpital de Vichy et vous avez envie de partager votre expérience, c'est le moment. La Direction des Ressources Humaines recherche deux agents pour rejoindre l'équipe des " guides " pour la prochaine journée d'accueil, le **lundi 18 octobre**.

Une courte formation est prévue. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître rapidement auprès de Mme UGUET à la DRH (poste 2287).

démolition

Conformément au Plan Directeur Architectural, la démolition de l'ancienne blanchisserie a été effectuée fin juillet.



arbre de Noël 2010



Les parents ayant des enfants nés entre le 1^{er} Janvier 2000 et le 31 Décembre 2010 ont reçu un bon de commande et un catalogue afin de choisir le jouet de Noël. Ce bon de commande doit être retourné impérativement pour le **3 Septembre 2010 dernier délai** au Secrétariat des Ressources Humaines.

RAPPEL : seuls les agents en position d'activité au sein de l'établissement le jour de l'arbre de Noël et ayant mis à jour leur dossier CGOS 2010 bénéficient de la manifestation "arbre de Noël" et des jouets.

nominations de cadres

Nous vous informons de la nomination, au 1er juillet dernier, des Cadres de Santé suivant :

■ Mme GRENIER Andrée dans les services de chirurgie urologique et de chirurgie viscérale et digestive (Pôle Médico-Chirurgical et Pôle de Chirurgie).

■ Mme GADRET Valérie dans le service USLD 4 (Pôle Réadaptation et Gériatrie).

■ Mme ALLEPUZ Laurence au Bloc Opérateur (Pôle des Transversalités).

■ Mme PETELET Laurence à l'IFSI (Pôle des Ressources Humaines).

arrivées médicales



Dr DUCHASTELLE
Catherine

*Praticien contractuel
à temps plein,*

H.A.D
(PÔLE MÉDICO-
CHIRURGICAL)



Dr PLANCHE
François

*Praticien hospitalier à
temps partiel
(Convention avec le CHU),*

ADDICTOLOGIE
(PÔLE DE MÉDECINE)



Dr ANDRÉ
Morgan

*Faisant-fonction
d'Interne*

GASTRO-ENTÉROLOGIE
(PÔLE MÉDICO-
CHIRURGICAL)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Claude ROTH. **COORDINATION** : Christian CHAZE *directeur adjoint*, Jérôme BERNARD *service communication*.

COMITÉ DE RÉDACTION : Jean-Paul BAPTISTE (*représentant des Usagers*), Paula BERGER, Alain BERNICOT, Sylviane COUTIER, Alice LEONAT, Serge LITARDI, Dr Régine MOUSSIER-DUBOST.

CONCEPTION-RÉALISATION : communication-audiovisuel **IMPRESSION** : Philippe CAUX - service imprimerie - Tirage interne : 2000 ex.

CENTRE HOSPITALIER JACQUES LACARIN - Bd Deniere - BP2757 - 03207 Vichy cedex - 04 70 97 33 33 - www.ch-vichy.fr

